



Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples  
43 boulevard Magenta – 75 010 Paris  
Tél. : 01 53 38 99 82 – [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) – [presse@mrap.fr](mailto:presse@mrap.fr)

### **Un héros, des victimes et des « délinquants »**

L'acte spontané et héroïque de Mamoudou Gassama, un jeune Malien sans papiers a été salué à juste titre par toute la France. Mais le MRAP ne peut que souligner la contradiction écœurante entre l'exploitation médiatique éhontée à laquelle le président Macron s'est livré et la réalité du contexte politique désastreux concernant les migrants.

Non seulement la loi récente « asile-immigration » s'est refusée à supprimer le délit de solidarité, mais les procès de citoyens ayant tout simplement mis en œuvre le principe élémentaire de fraternité se multiplient.

C'est le procès de trois militants, deux Suisses et une Italienne, qui avaient aidé ("en bande organisée" !) des migrants à entrer en France fin avril dans les Hautes-Alpes, en réaction à une action d'extrême droite à cette frontière, dans cette zone où il y a déjà eu 3 morts.

C'est le procès en appel à Nice d'une retraitée bénévole d'Amnesty International et de l'Anafé, Martine Landry. Elle avait accompagné deux adolescents guinéens, refoulés en Italie, jusqu'au poste-frontière de Menton pour qu'ils soient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, comme le prévoit la loi pour les mineurs entrant en France.

Quand un migrant sauve un enfant, c'est un acte héroïque, quand un citoyen sauve un migrant, c'est un délit !

Un amalgame est systématiquement entretenu entre ces actes citoyens généreux et les vrais passeurs qui exploitent honteusement la misère de ceux qui ont besoin d'eux. Il est bien sûr inexact de faire de cette activité mafieuse une cause des migrations. La vraie responsabilité de la prospérité de ces réseaux revient à ceux qui, en rendant toujours plus difficiles les parcours migratoires, rendent leur service de plus en plus incontournables et profitables.

En même temps, les ministres accablent les migrants de termes méprisants. Après le « shopping de l'asile », c'est Gérard Collomb qui s'est permis de parler « benchmarking » (évaluation comparative). Ce vocabulaire emprunté au monde du commerce assimile ainsi ceux qui risquent, et parfois perdent, leur vie pour trouver un refuge dans un monde de violence et de misère, à de vulgaires spéculateurs (comme ceux qui cherchent les meilleurs paradis fiscaux ?). Que les migrants tiennent compte, dans leur parcours, des destinations les plus favorables est d'ailleurs tout à fait naturel et rationnel. Mais on sait que l'opportunité administrative est loin d'être le seul critère, après les possibilités de liens familiaux (Mamoudou avait rejoint ses frères et sœurs), ethniques, linguistiques ou économiques.

Non, les délinquants ne sont pas les migrants, ni ceux qui remplissent leur devoir humain et citoyen en soulageant leur parcours dramatique. Les criminels sont ceux qui dressent toujours plus de barrières aux déplacements humains et provoquent, en mer, en montagne ou dans la rue des épreuves inhumaines, des drames et des décès.

**Le MRAP appelle à participer à la manifestation pour le retrait de loi sur l'immigration, samedi 2 juin, à Paris (départ 14h, place de la République)**